

Annecy, le 2 mai 2022

## Profitez du service de broyage de branchages à domicile

**Après le Pays d'Alby, c'est au tour des habitants des autres communes du Grand Annecy de bénéficier du service de broyage de branchages à domicile. La première heure est gratuite. Pour en bénéficier, il suffit de prendre rendez-vous sur [www.grandannecy.fr](http://www.grandannecy.fr) avant fin juin 2022.**

Pour réduire les déplacements en déchèterie et le brûlage à l'air libre, une pratique très polluante, Point Vert Services mandaté par le Grand Annecy se déplace sur rendez-vous chez les particuliers pour broyer leurs branchages. Le volume à broyer doit être compris entre 2 et 16m<sup>3</sup>, le diamètre des branches inférieur à 15 cm et le tas facilement accessible.

La première heure est gratuite ; la suivante est facturée 25 € de l'heure.

Le nombre de créneaux disponibles jusqu'à fin juin est limité. Pour permettre à un maximum de ménages d'en profiter, les habitants du Grand Annecy ne pourront bénéficier que d'une seule prestation de broyage par an.

L'objectif est de valoriser les branchages dans son jardin en paillage ou en compostage. Le guide « Mes déchets végétaux : une ressource à valoriser à tout prix » est téléchargeable sur [www.grandannecy.fr](http://www.grandannecy.fr).

A noter qu'il reste des créneaux disponibles jusqu'à mi-juin pour les habitants du Pays d'Alby.